

# Construction de logements en Hauts-de-France

## Résultats chiffrés à fin janvier 2022

Les bulletins de la DREAL Hauts-de-France

**Avertissement : une nouvelle série statistique pour les publications conjoncturelles sur la construction de logements**

En 2015, les publications conjoncturelles sur la construction de logements ont évolué. De nouveaux indicateurs visant à retracer les autorisations et les mises en chantier à leur date réelle sont diffusés. Ces nouvelles séries améliorent le diagnostic conjoncturel produit à partir de la base Sit@del2, en corrigeant notamment les défauts de collecte.

### Nombre de logements autorisés et commencés en Hauts-de-France

(cumul des 12 derniers mois)

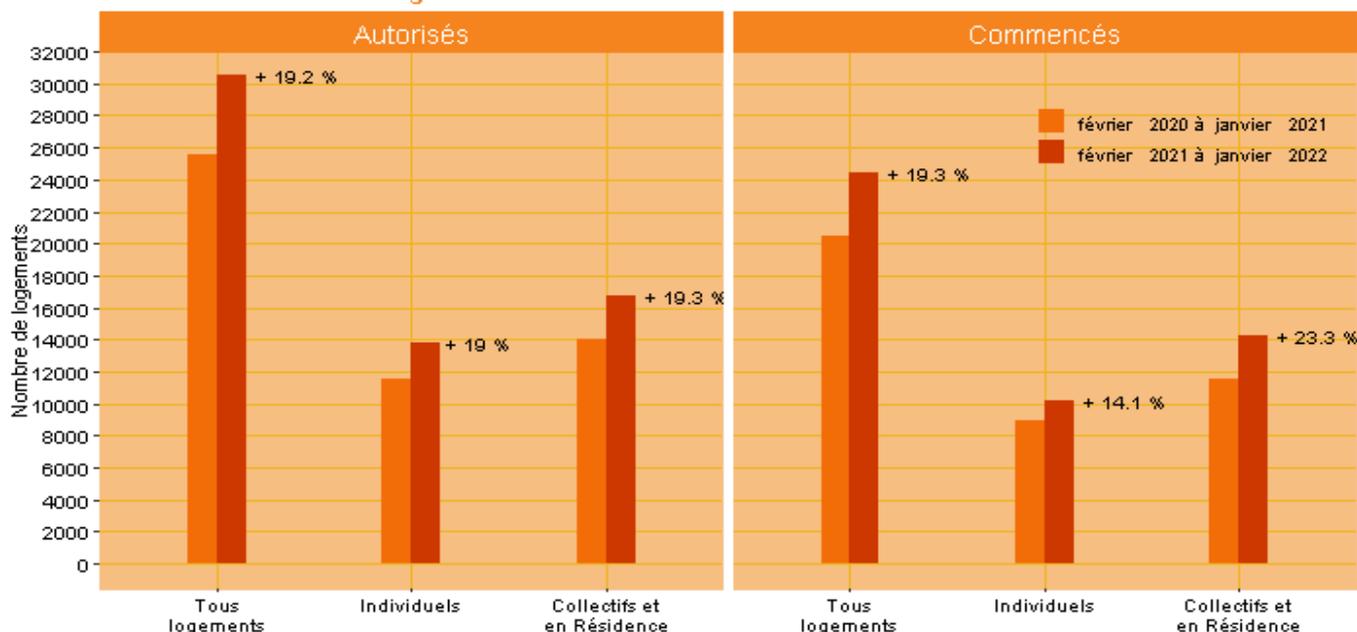
		AUTORISÉS		COMMENCÉS	
		février 2021 à janvier 2022	variation <sup>(1)</sup> en %	février 2021 à janvier 2022	variation <sup>(1)</sup> en %
Région Hauts-de-France	<b>Ensemble des logements</b>	<b>30 489</b>	<b>19,2</b>	<b>24 384</b>	<b>19,3</b>
	individuels purs	8 742	30,2	6 668	22,5
	individuels groupés	5 047	3,5	3 491	1,0
	collectifs et en résidence	16 700	19,3	14 225	23,3
Département de l'Aisne	<b>Ensemble des logements</b>	<b>1 463</b>	<b>40,3</b>	<b>1 329</b>	<b>60,1</b>
	individuels purs	679	52,6	468	17,9
	individuels groupés	111	-6,7	92	-30,3
	collectifs et en résidence	673	40,5	769	155,5
Département du Nord	<b>Ensemble des logements</b>	<b>12 596</b>	<b>-6,7</b>	<b>11 721</b>	<b>13,9</b>
	individuels purs	2 805	19,4	2 268	25,6
	individuels groupés	1 995	-12,9	1 427	-3,0
	collectifs et en résidence	7 796	-12,0	8 026	14,4
Département de l'Oise	<b>Ensemble des logements</b>	<b>4 706</b>	<b>26,9</b>	<b>3 456</b>	<b>43,4</b>
	individuels purs	1 500	55,6	1 082	41,1
	individuels groupés	647	-38,9	635	25,0
	collectifs et en résidence	2 559	51,8	1 739	53,2
Département du Pas-de-Calais	<b>Ensemble des logements</b>	<b>9 375</b>	<b>70,5</b>	<b>5 518</b>	<b>13,3</b>
	individuels purs	2 842	30,7	2 119	14,9
	individuels groupés	2 022	63,2	1 138	7,6
	collectifs et en résidence	4 511	116,4	2 261	14,9
Département de la Somme	<b>Ensemble des logements</b>	<b>2 349</b>	<b>27,7</b>	<b>2 360</b>	<b>16,3</b>
	individuels purs	916	17,6	731	16,2
	individuels groupés	272	60,9	199	-30,7
	collectifs et en résidence	1 161	30,3	1 430	28,4
France entière (hors Mayotte)	<b>Ensemble des logements</b>	<b>470 978</b>	<b>20,3</b>	<b>389 426</b>	<b>12,6</b>
	individuels purs	160 316	27,8	125 838	18,5
	individuels groupés	54 071	26,4	36 079	2,8
	collectifs et en résidence	256 591	14,9	227 509	11,2

Source : Dreal Hauts-de-France, Sit@del2, estimations en date réelle à fin janvier 2022

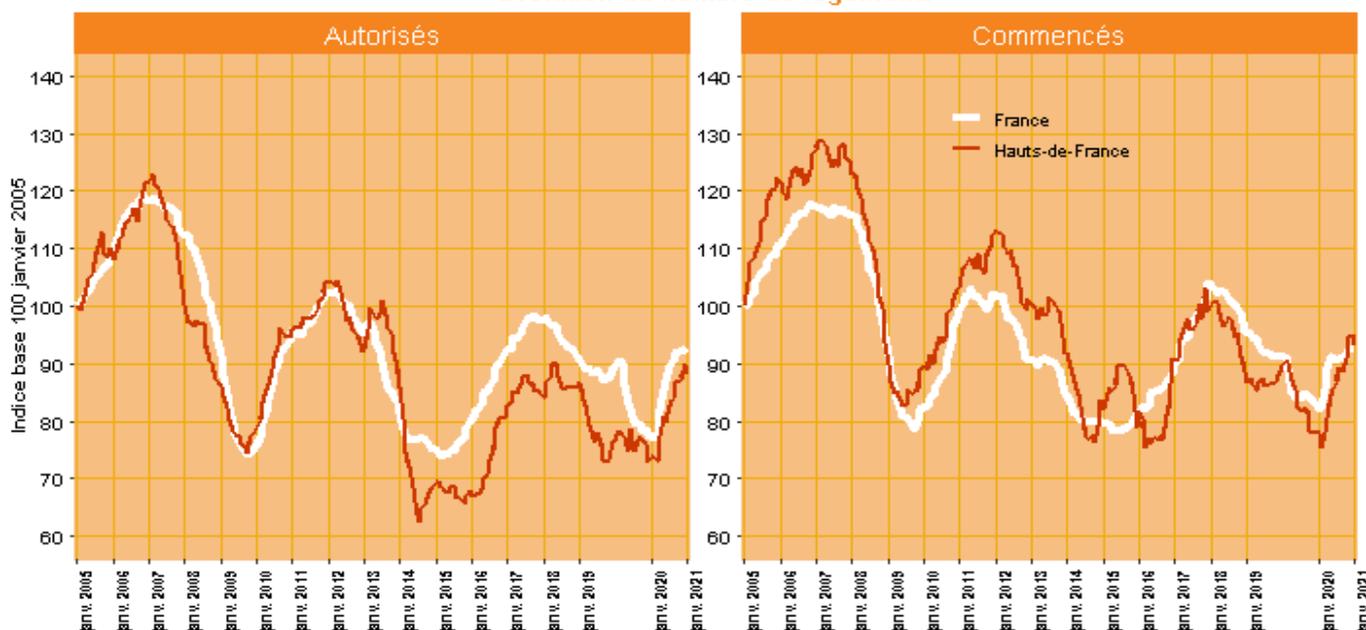
(1) (février 2021 à janvier 2022) / (février 2020 à janvier 2021)



## Logements Autorisés et Commencés en Hauts-de-France



## Evolution du nombre de logements



Source : DREAL Hauts-de-France, [Sit@del2](mailto:Sit@del2), estimations en date réelle à fin janvier 2022

### Note explicative

Les estimations en date réelle publiées dans ce document sont produites à partir de la base de données Sit@del2, qui rassemble les informations relatives aux autorisations de construire (permis accordés) et aux mises en chantier transmises par les services instructeurs (État, collectivités territoriales).

Ces indicateurs, construits par le Service Données et Études Statistiques du Ministère de la Transition Écologique et Solidaire visent à améliorer le diagnostic conjoncturel sur la construction de logements. Ils retracent les autorisations et les mises en chantier à la date réelle d'événement. Les estimations de logements mis en chantier corrigent le défaut d'exhaustivité observé dans la remontée des annulations et des déclarations d'ouverture de chantier.

Ces estimations s'appuient sur des méthodes statistiques et économétriques décrites dans la notice méthodologique téléchargeable sur le [site du SDES](https://www.sdes.fr/).

Elles distinguent les logements individuels (purs et groupés) et les logements collectifs et en résidence. Les logements en résidence (pour personnes âgées, pour étudiants, pour touristes, etc.) se caractérisent par la fourniture de services individualisés (de loisirs, de restauration, de soins ou autres) en sus du gîte. Les foyers et les hôtels qui ne comportent que des chambres et des services communs ne sont pas classés dans les logements mais dans les locaux d'hébergement.

Les estimations de la France entière n'intègrent pas le territoire de Mayotte.

### Les bulletins de la DREAL Hauts-de-France

44 rue de Tournai CS 40259  
59019 LILLE Cedex  
56 rue Jules Barni  
80040 AMIENS Cedex 1

Directeur de la Publication :  
Laurent TAPADINHAS

courriel de la DREAL :  
[dreal-hauts-de-france@developpement-durable.gouv.fr](mailto:dreal-hauts-de-france@developpement-durable.gouv.fr)

ISBN papier : XXXX-XXXX  
ISSN en ligne : 2555-4395